

À Voreppe 350 familles sont concernées par les modes de garde des 0-6 ans



■ Garde 0 - 6 ans : vers une offre plus large, plus souple et une information plus complète

Une enquête sur les modes de garde des 0 – 6 ans a été menée au 1^{er} semestre 2016 afin d'évaluer l'offre existante et de mesurer son adéquation aux besoins réels des familles. Sur 350 questionnaires envoyés, 148 réponses ont été recensées, soit une représentativité de 40 % des enfants concernés. Si 74 % des familles se disent satisfaites de leurs modes de garde, les constats portent sur les difficultés de certains parents à trouver des modes de gardes adaptés. Les réponses apportées par la Ville se déclineront selon des axes qui viseront à développer diversité et complémentarité et à mieux informer sur les offres disponibles.

Elargir l'offre d'accueil

Constats

> 39 % des parents déclarent avoir des horaires atypiques, dont 54 % travaillent avant 7h30 et plus de 46 % finissent après 18h30.

> 16% des familles ont les deux parents concernés par les horaires atypiques.

> 53 % des familles à horaires atypiques doivent recourir à une nounou.

> 59 % des familles utilisent un mode de garde complémentaire.

> 62 % des parents isolés doivent recourir à la sphère privée.

> 68 % des familles favorables à l'ouverture de nouvelles structures d'accueil.

Réponses

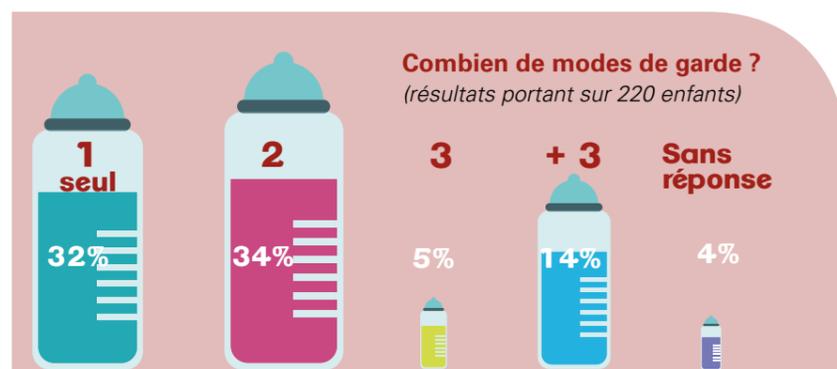
Afin d'offrir plus de souplesse, plus de diversité pour mieux coller aux besoins, il est proposé d'étudier une adaptation des horaires d'ouverture de la crèche ainsi que son ouverture à de l'accueil individuel sur des horaires atypiques. La Municipalité pourrait faciliter la mise en place d'une Maison d'Assistantes Maternelles sur la commune : 4 nounous

volontaires pourraient accueillir ainsi jusqu'à 16 enfants en un lieu unique sur des horaires élargis.

Améliorer l'information aux familles

Constats

> 23 % des familles et 31 % des personnes isolées se disent insuffisamment informées sur les offres de garde et les disponibilités sur la commune,



y compris pour les parents d'enfants handicapés.

> 32 % des assistantes maternelles déclarent avoir des places non occupées pour l'accueil individuel.

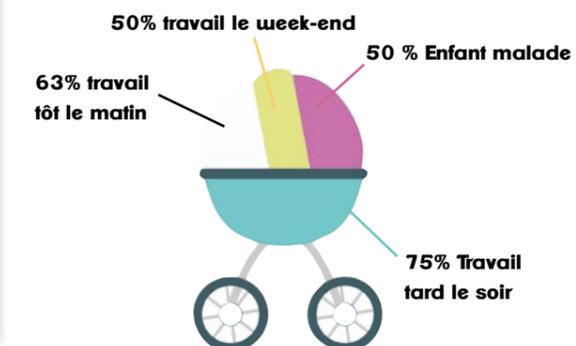
Réponses

Pour renforcer l'information des familles, un Guide de la Petite Enfance est actuellement en cours d'élaboration. Il recensera toutes les possibilités de garde, d'accueil et de loisirs sur la commune. Une cartographie actualisée des offres d'assistants maternels pourrait être proposée sur le site internet de la ville. La mise en place d'un système de communication sur les disponibilités des offres de garde en crèche en temps réel (point info internet, alerte SMS,...) sera également étudiée.

Créer un Lieu d'Accueil Enfants Parents (Laep)

Un Laep sera créé sur une ou deux demi-journées par semaine. Il permettra aux enfants, accompagnés de leurs parents et en présence de deux professionnel(le)s de la petite enfance de se rencontrer pour partager des moments de jeux et d'échanges autour de la parentalité. 36 % des

Parents isolés : les motifs de recours à un mode de garde complémentaire
(résultats portant sur 13 familles)



Monique Deveaux



Conseillère municipale déléguée aux nouveaux modes de garde de la petite enfance

« Je tiens à remercier toutes les familles et tous les assistants maternels qui ont répondu à cette grande enquête, qui nous a permis de connaître le contexte local et les besoins réels, pour mieux y répondre. Nous jouerons à fond la carte de la flexibilité et de la complémentarité entre les différents modes de garde : crèche et assistantes maternelles ne seront pas en concurrence mais pensés dans une logique d'optimisation de leurs potentialités de garde ».

familles s'étaient exprimées en faveur d'une telle structure.

Mieux prendre en compte le handicap

Les assistants maternels seront sensibilisés à l'accueil d'enfants handicapés, comme cela a été fait au niveau de la crèche. Le travail en réseau des acteurs des structures (crèche, écoles, RAM,...) sera favorisé. Enfin, un guide à l'usage des professionnels pourrait venir améliorer la prise en charge du handicap chez l'enfant accueilli. Parce que chaque famille a ses contraintes, la Municipalité recherche des réponses appropriées au plus grand nombre en utilisant optimisant les ressources existantes et en les complétant par des solutions

innovantes. Ces mesures seront mises en place progressivement, certaines dès la rentrée prochaine.

La totalité de l'enquête est disponible sur www.voreppe.fr

Types d'accueil attendus
(résultats portant sur 148 familles)

